



hypothèque provisoire

Par **cris30**, le **16/11/2024** à **09:26**

Bonjour

Nous avons gagné en appel et fait condamner la banque pour une caution disproportionné
la banque avait mis une hypothèque provisoire sur notre maison qui se termine prochainement
mes questions sont les suivantes

La banque peut elle prolonger l'hypothèque provisoire en ayant perdu en appel en force de chose jugé ?

la Notification du greffe est t'elle le point de départ du délais de recours en pourvoi en cassation ou faut t'il impérativement signifier par huissier

Merci d'avance

cordialement